

devoir contribuer pour ma part à sa défense, bien qu'elle n'ait guère besoin de mon aide.

On a dit souvent que le clergé de France était hostile à cette splendide démonstration ; ceci est complètement faux, car le clergé est lui-même exposant, et il expose des merveilles qui sont installées dans le palais du Trocadéro.

On y remarque d'abord des superbes tapisseries qui recouvrent plus de huit mille pieds carrés de murailles. Les collections de l'église de Beaume, de la cathédrale du Mans y figurent ainsi que les superbes tapisseries de Reims, de Chalais, et les pièces appartenant à des particuliers.

Parmi les pièces d'orfèvrerie qu'il est impossible de toutes citer, nous noterons les suivantes :

La cathédrale de Sens a prêté tout son trésor, dont les morceaux les plus importants sont : une très belle châsse, l'anneau en or et le peigne en ivoire sculpté ayant appartenu à saint Loup ainsi qu'un ciboire en argent doré. De la cathédrale d'Auxerre, on a reçu son trésor, qui se compose de douze pièces. Soissons a confié une très curieuse réduction en cuivre doré de la ville. Vannes a prêté aussi plusieurs objets.

Le beau trésor du diocèse d'Arras, le reliquaire des Augustines d'Arras, celui en cuivre de Saint-Nicolas, portant au centre une dent, avec cette inscription : " *Dens sancti Nicolai* ", et enfin le trésor de Troyes composé de : une châsse de Ville-mort, du calice de Troyes, de croisés en émail champlevé de Limoges, etc., etc., forment une des plus importantes parties du catalogue.

Le Mans, outre ses tapisseries, a envoyé sa châsse.

On a revu aussi le merveilleux évangélaire, de Gannat, si curieux avec ses beaux ivoires carolingiens, la châsse de Meaux, l'évangélaire de Saulieu, dont les ivoires représentent le Christ et la Vierge. Nancy a envoyé le calice et l'évangélaire de saint Gozlin, ainsi que des bagues et des plaques d'ivoire sculptées. Nancy a envoyé un curieux vaisseau fait avec une conque marine, ornée de lames d'argent, doré, ouvragé. Châlons-sur-Marne a prêté un curieux soulier du treizième siècle, dont le cuir est doré en certaines de ses parties. La chasuble de saint Yves est venue de la commune de Louannec ; la châsse et le chaplet de saint Benoît ont aussi quitté Saint-Benoît-sur-Loire pour figurer à l'Exposition. Il en est de même de la croix processionnelle de Perpignan, dont le diocèse a envoyé de nombreux objets.

Figurent également à cette belle exposition : le chef de Saint-Adrien, treizième siècle, les calices et le ciboire de la cathédrale de Tours, le chef reliquaire de saint Fortunat, le buste reliquaire de sainte Dumine, une fort belle monstrance de Maubeuge, le reliquaire de Chancelade, puis un lutrin du quinzième siècle de l'église de Sainte-Catherine de Honfleur.

Le diocèse de Lyon a envoyé de nombreux objets, notamment un très curieux griffon en bronze argenté, des crosses, des calices, un ciboire en émail champlevé de Limoges, enfin une croix processionnelle du seizième siècle.

Le diocèse de Limoges est représenté par un reliquaire en cristal de roche du treizième siècle, provenant de l'église Mihaguet, par un beau calice, par un second reliquaire en cristal de roche du treizième siècle, mais de forme ronde celui-là, et par deux croix-reliquaires. Enfin, Chartres a prêté un splendide tryptique en cuivre champlevé du treizième siècle, dont les figures en relief représentent la " *Crucifixion* " et les " *Douze Apôtres* " ainsi qu'une pièce de premier ordre, une nef en coquille montée en argent dorée avec sa cuillère à encens. Sur le pied de cette nef est gravé le nom du donateur.

Le fameux trésor de Conques, déjà tant admiré à l'Exposition de 1878, ainsi que le trésor de Reims qui comprend un reliquaire paraissant avoir été fait pour contenir les reliques de saint Sixte et de saint Sisine, archevêque de Reims, ont été également envoyés.

Vous voyez que les Français, qu'on nous représente souvent comme des persécuteurs de prêtres, vivent en bonne intelligence avec leur clergé, puisque celui-ci s'est fait un plaisir à confier tous ses trésors aux républicains, sachant bien qu'ils sont en sûreté entre leurs mains.

Le Canada, lui, n'a pas exposé, comme vous le savez. Il paraît que l'on n'a pas voulu, là-bas, dans la province d'Ontario.

Encore un joli cas de Cant !
Toujours le Cant !!!

* * La ville de Lachine se propose, dit-on, de célébrer le deux centième anniversaire du massacre qui a eu lieu, pendant la nuit du 5 ou 6 août 1689, dans le haut de l'île de Montréal.

J'avoue ne pas très bien saisir l'a-propos de cette démonstration ni même tout à fait comprendre la nécessité de rappeler ce triste événement par une soirée *littéraire et musicale*.

Voici comment s'exprime M. de Belmont en parlant des Iroquois, auteur de ce massacre :

"Ils exercèrent tout ce qu'ils savaient de cruautés et se surpassèrent eux-mêmes, laissant les vestiges d'une barbarie inouïe ; des femmes empalées, des enfants rôtis sur des cendres chaudes, toutes les maisons brûlées, tous les bestiaux tués, quatre-vingt-dix personnes emmenées furent brûlées cruellement et immolées à la vengeance des Iroquois ou plutôt à celle de Dieu qui se servait des Iroquois pour les ministres de sa justice, *parce que cette paroisse de Lachine avait été le théâtre le plus fameux de l'ivrognerie des sauvages.*"

Cette dernière est assez significative, si elle est vraie ; si, au contraire, l'auteur s'est trompé, il faudrait le démontrer, mais même en ce dernier cas, je suis de l'avis du poète :

Tu reviens, après deux cents ans,
Jour affreux, jour fatal au monde ;
Que l'abîme éternel du temps
Te couvre de sa nuit profonde !
Tombe à jamais enseveli
Dans le grand fleuve de l'oubli.
Sejour de notre antique histoire,
Mortels, à souffrir condamnés,
Ce n'est que des jours fortunés
Qu'il faut conserver la mémoire.

Il est, en effet, des événements qu'il faut rappeler le moins possible, et je crois que le massacre de Lachine est de ceux là.

* * Ah ! il n'en est pas de même de la célébration de deux-cent-quinzième anniversaire de l'arrivée des Ursulines en Canada, celui-là a son importance, et rappelle des souvenirs agréables.

Ces religieuses représentaient la religion, l'instruction et la civilisation, et je comprends si bien qu'on célèbre le souvenir de leur arrivée que je me propose de vous en parler dans ma prochaine causerie.

Leon Leduc

NOS FRÈRES DE LÀ-BAS

Les Américains, avec qui nos nationaux de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième vivent, se doutent peu de l'importance et de l'expansion inimaginable de la race Canadienne-Française dans la libre terre d'Amérique, de cette race qui a planté sa tente aux Etats-Unis pour chercher " *la fortune* " qui ne voulait pas venir à elle, " comme dit la chanson.

Aussi, est-ce avec une grande stupéfaction que l'ex président Cleveland a constaté l'accroissement prodigieux de nos frères qui se sont implantés aux Etats-Unis pour donner à leurs familles le pain que leur refusait leur patrie, le beau Canada.

C'est en effeuillant la première édition du *Guide Français de la Nouvelle-Angleterre* qu'il s'est rendu compte de l'importance des nôtres, des nombreuses positions de confiance qu'ils occupent et de leurs succès vertigineux dans les affaires sur le sol hospitalier de la grande république cosmopolitaine.

Les yeux de nos voisins se sont désillés et ils n'entrevoient pas sans s'alarmer la force reproductive de notre race de pionniers et son attachement inaltérable à sa langue, sa religion, ses traditions et ses mœurs. Les statisticiens dignes de foi disent, en s'appuyant sur des faits indéniables, que la nation franco-canadienne aux Etats-Unis prendra,

d'ici à un demi-siècle, une telle supériorité, une telle ascendance, que l'Américain ne sera plus maître chez lui et qu'il sera subjugué et relégué à l'arrière-plan, ainsi que tout autre peuple qui forme partie intégrante de la population dite américaine.

En effet, aux Etats-Unis, ceux que nous pouvons appeler Américains d'origine et de principes, sont clairs-semés.

Tous ceux qui sont naturalisés sont Américains, mais combien de ceux-là n'ont pas conservé le cachet particulier qui caractérise leur nationalité ?

Les Allemands, les Irlandais des Etats-Unis ont, pour la plupart, perdu leurs mœurs caractéristiques ; ils sont devenus Américains de cœur et d'esprit ; ils ont peu à peu perdu leurs habitudes pour adopter celles du pays où ils vivent ; plusieurs d'entre eux ont abjuré la foi de leurs pères pour embrasser le protestantisme.

Mais le Canadien, à quelques exceptions près, conserve intacts sa langue, sa foi et ses mœurs. Il reste fidèle à ses croyances, et aux Etats-Unis comme au Canada, il élève de nombreuses familles ; lègue sa foi, son patriotisme et sa fermeté à ses enfants qui eux les transmettent à leurs descendants. Ainsi, la race ne s'altère pas, elle centuple ses chances pour l'avenir et nous le fait entrevoir sous les plus brillantes couleurs.

J'ai été moi-même surpris, en effeuillant les pages du *Guide Français de la Nouvelle-Angleterre*, de constater l'accroissement presque incroyable, depuis un quart de siècle, de la population Canadienne-française aux Etats-Unis. Ce n'est pas sans étonnement que j'ai vu par cette unique et précieuse publication qu'un grand nombre de mes compatriotes occupaient de très bonnes positions dans le service civil, que plusieurs d'entre eux étaient à la tête d'établissements commerciaux importants et qu'enfin il y en avait un grand nombre qui faisaient des affaires florissantes dans toutes les industries possibles.

La première édition de l'ouvrage mentionné plus haut a paru en 1887. Ce n'était alors qu'un essai, et les éditeurs ont été largement récompensés de leurs travaux, car cette édition qui avait été tirée à cinq mille exemplaires est maintenant toute écoulee. L'encouragement qu'ils ont reçu de la part du clergé, du public annonceur et de tous leurs compatriotes en général, tant du Canada que des Etats-Unis, les a engagés à publier une nouvelle édition de leur précieuse compilation. Cette nouvelle édition sera revue, corrigée et considérablement augmentée, et paraîtra en septembre prochain.

Les éditeurs nous promettent pour cette fois-ci une œuvre presque irréprochable sous tous les rapports. Les statistiques seront exactes, les renseignements précis, et l'ensemble de l'ouvrage sera aussi parfait qu'un travail de ce genre puisse être.

Je suis naturellement porté à encourager et à vulgariser toute entreprise de ce genre, car je suis d'avis que c'est là le meilleur moyen de faire connaître, non seulement aux Américains, mais à nos propres nationaux, le nombre de nos compatriotes de là-bas, leur force collective, leur valeur financière, l'influence qu'ils exercent, ce qu'ils font et ce qu'ils sont capables de faire.

Dans le *Guide Français de la Nouvelle-Angleterre* nous avons tous ces renseignements.

Je ne terminerai pas ces observations, sans féliciter la " *Société de Publications Françaises* " de Lowell, de la bonne idée qu'elle a eue de rééditer son ouvrage en y ajoutant des statistiques sur l'Etat de New-York.

Raoul Renauld

Dans notre prochain numéro, nous donnerons le portrait et une notice biographique de M. l'abbé Bois, curé de Maskinongé.

Notre collaborateur, M. Paul Durand, est parti la semaine dernière pour un voyage à Picton. M. Durand publiera à son retour ses impressions dans le MONDE ILLUSTRÉ.